**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 42 (1950)

Heft: 4

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

No 4 - AVRIL 1950

42me ANNÉE



## Le problème des transports en Suisse

Par Robert Bratschi, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse

I

Les difficultés dans lesquelles les transports se sont débattus en Suisse pendant les vingt années qui séparent les deux guerres constituent l'un des plus importants parmi les problèmes que notre pays

a dû affronter pendant cette période.

L'ouverture des hostilités en 1939 a modifié la situation. L'approvisionnement insuffisant du pays en carburants a réduit toujours davantage l'importance des transports routiers, dont l'activité a dû être restreinte de manière draconienne. D'autre part, le volume global des transports a rapidement diminué. Les chemins de fer ont eu la possibilité de démontrer leur capacité de rendement et leur faculté d'adaptation. Malgré un équipement technique insuffisant et un personnel dont les effectifs avaient été trop fortement réduits au cours des années trente, le rail a fait face pour ainsi dire sans accroc — mais non sans difficultés — aux tâches nouvelles. Les plus hautes autorités civiles et militaires ont célébré comme il convenait les mérites des chemins de fer et de leurs agents. La presse, qui en temps ordinaire ne leur ménageait pas les critiques, a fait chorus. On a tout particulièrement insisté sur le fait que le haut degré d'utilisation du matériel roulant a permis aux chemins de fer d'équilibrer leurs recettes et leurs dépenses non seulement sans emprunt et sans aide financière de l'Etat, mais aussi sans relèvement des tarifs.

On a profité de cette situation pour procéder à ce que l'on a appelé l'assainissement des Chemins de fer fédéraux. En réalité, la Confédération n'a fait que rembourser, en les capitalisant, les charges étrangères au chemin de fer qui avaient été injustement